

Organization mondiale des douanes

QUE PEUT FAIRE LE nCEN?

Il offre une base de données à caractère personnel concernant les saisies et les infractions douanières à l'échelon national, comprenant des images de moyens cachés exceptionnels

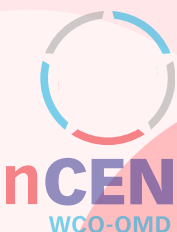
Il contient une base de données où peuvent être stockés des renseignements et des images de personnes, de moyens de transport, de moyens cachés et d'entreprises suspects.

Une interface de communication pour l'échange de renseignements (Icomm) est incorporée afin de faciliter l'échange de données entre administrations ayant mis en œuvre le nCEN et/ou entre le nCEN et la base de données mondiale du CEN.

Il comprend un système de communication, un forum, une bibliothèque et des liens pour améliorer la coopération et la communication entre les administrations des douanes.

Le nCEN peut être adapté de façon limitée sur le plan national (format des numéros de téléphone et adresses, structure des services, etc.), mais il n'est pas possible de personnaliser les champs de données disponibles dans le logiciel car ceux-ci ont été délibérément normalisés pour faciliter les transferts de données avec d'autres systèmes de nCEN et/ou vers la base de données mondiale du CEN.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Programme du CEN à l'adresse : cis@wcoomd.org



RESEAU DOUANIER NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

- ✓ A En tant que première étape du processus de mise en œuvre, la Feuille de route du nCEN (y compris le questionnaire) a été adressée à tous les Membres de l'OMD au cours du troisième trimestre de 2012 afin de fournir aux administrations des douanes qui sont intéressées par le nCEN un guide de mise en œuvre au plan national.
- ✓ Au cours de sa session de cette année, le Comité de la lutte contre la fraude a rappelé à tous les Membres les avantages que présente le nCEN et les a encouragés à répondre au questionnaire relatif au nCEN.
- ✓ Vingt-un pays ont exprimé leur intérêt pour la mise en œuvre du nCEN et leurs réponses au questionnaire ont été évaluées par l'OMD. Des missions de pré-déploiement ont été réalisées le cas échéant afin d'évaluer en détail l'état de préparation de l'infrastructure locale et/ou fournir des conseils à l'administration nationale concernant l'installation ou les changements à apporter à l'infrastructure existante.
- ✓ Les activités liées à la mise en œuvre du nCEN ont été soutenues financièrement par l'Allemagne, le Japon, les Etats-Unis et la Finlande.
- ✓ Le logiciel du nCEN est gratuit pour tous les Membres de l'OMD. Le coût du matériel informatique nécessaire au fonctionnement du nCEN (serveur, disques de sauvegarde, ordinateur portable), les frais de formation et les éventuels frais de modification de l'infrastructure locale de TI sont cependant à la charge de l'administration mettant en place le nCEN.

MISE EN ŒUVRE A L'ECHELON MONDIAL

Le taux de réponse au questionnaire a été faible au plan mondial, probablement en raison de la nature complexe du sujet ou du fait que les Membres ne sont pas conscients de la nécessité de répondre à l'OMD, ne serait-ce que pour confirmer leur désintérêt vis-à-vis du nCEN.

Six pays sur huit, à savoir, le Cameroun, l'ARY de Macédoine, les Maldives, le Mali, le Sénégal et le Soudan, sont prêts à passer à la deuxième phase de la mise en œuvre du nCEN. Pour la plupart des pays au sein de ce groupe, le manque de financement pour l'achat de matériel demeure toutefois un point de blocage possible dans le processus de mise en œuvre.

L'OMD travaillera en étroite collaboration avec les pays qui n'ont pas passé l'évaluation avec succès afin d'identifier les éventuelles mesures à prendre avant qu'un pays ne soit en mesure de passer à la phase suivante.

L'OMD a élaboré des directives détaillées concernant l'achat de matériel puisque les questions d'approvisionnement ont été identifiées comme constituant un risque éventuel.

Selon les besoins de chaque administration, des sessions de formation adaptées devront être organisées par pays ou au niveau régional. S'agissant des administrations qui prévoient un nombre élevé d'utilisateurs du nCEN, des arrangements particuliers devront être pris pour organiser les différents modules destinés aux formateurs, aux administrateurs et aux utilisateurs simples.

MISE EN ŒUVRE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

À ce jour, l'OMD a reçu douze questionnaires des pays de la région AOA, dont huit ont été évalués positivement. Après les premières missions de pré-déploiement, six pays de la région, à savoir, le Kenya, les Seychelles, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie, le Zimbabwe sont en train de passer à la phase suivante de la mise en œuvre du nCEN. Malheureusement le progrès des différentes étapes du plan de mise en œuvre est souvent lent à cause des fastidieuses procédures administratives internes au niveau local.

Outre le projet pilote nCEN pionnier à l'île Maurice, la Namibie est devenue le premier pays de la région à mettre en œuvre l'ensemble du dispositif nCEN en Novembre, y compris sa fonction Icomm. La Namibie est suivie de près par le Swaziland, où le nCEN a été lancé avec succès au début de Décembre.

Le BRRC coopèrera étroitement avec tous les pays qui n'ont pas obtenu avec succès l'évaluation de l'OMD en vue d'identifier les domaines à améliorer et de conseiller d'éventuelles mesures à prendre. Des missions dans les pays concernés sont à l'étude en tant que méthode de coopération plus efficace.

Une campagne visant à susciter l'intérêt des autres pays de la région AOA est en cours. L'objectif de cette campagne est d'obtenir une réponse concrète de la part de chaque administration restante quant à son intérêt (ou son manque d'intérêt) à l'égard de la mise en œuvre du nCEN.